

SOMMET CITOYEN

Semaine Européenne de la Démocratie Locale 2017

PROPOSITION : Mettre en place un système de pétitions citoyennes (interpellation des élus sur des sujets d'intérêt général)

>>> Dépôt de pétitions citoyennes portant sur les compétences de la Ville via un site internet et en version papier

>>> Présentation de la pétition obtenant le nombre suffisant de signatures en Conseil Municipal

>>> Votation populaire si la pétition est rejetée par le Conseil Municipal

ATELIER : Atelier 2 « Mobilisations citoyennes »

Etat des lieux, constats, diagnostic, attentes - « **POURQUOI ?** » :

Des problèmes sont récurrents ou font blocage
C'est un droit pour les citoyens

Objectifs - « **POUR QUOI FAIRE ?** » :

Faire évoluer des situations d'intérêt général insuffisamment traitées par les élus-es

Périmètre géographique - « **OU ?** » : Ville de Strasbourg

Acteurs-trices impliqué-e-s et rôles de chacun-e - « **QUI ?** », « **QUI FERAIT QUOI ?** » :

Habitants-es à partir de 16 ans
Interpellation aux élus-es
Les Conseils de quartier peuvent être informés

Mise en œuvre imaginée - « **COMMENT ?** » :

Via un site internet (CF plateforme de participation citoyenne)
Modalités à définir : le seuil de signatures (2000 ?) pour passage en Conseil Municipal et le délai pour l'obtention des signatures (6 mois ?)
Le système papier doit aussi suivre les mêmes règles et avoir la même valeur. Avec possibilité d'un système de scan pour mettre une pétition papier en ligne.
Les pétitions porteraient sur les compétences de la Ville
Si la pétition est rejetée par le Conseil Municipal, une votation serait proposée (seuil pour le nombre de votes à définir). Celle-ci se ferait dans des lieux accessibles.

Deux propositions supplémentaires font l'objet d'un « cadre » englobant les propositions de l'atelier 2 « Mobilisations citoyennes » : « pour garantir l'application des dispositifs proposés, la mise en place d'une charte et d'un garant est préconisée ».